



Madame, Monsieur,

Vous conduisez une liste pour les prochaines élections municipales. Celles-ci se tiennent dans un contexte particulièrement tendu. Au-delà des mouvements sociaux qui traduisent une forte inquiétude d'une grande partie de la population sur l'avenir des régimes sociaux, les collectivités locales sont soumises à de rudes tensions. L'avenir des finances locales est incertain alors que les compétences des communes sont importantes et évoluent. Quant aux services publics, ils connaissent un repli inquiétant accéléré par le gouvernement.

Les services de la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) sont particulièrement visés. Le projet du gouvernement dénommé « Nouveau Réseau de Proximité » prévoit en effet de très nombreuses suppressions de services, notamment d'ici 2022 : la fermeture de toutes les trésoreries de proximité, mais aussi de services des impôts des particuliers (SIP), de services des impôts des entreprises (SIE) ainsi que d'autres services de contrôle fiscal et de publicité foncière (SPF).

Le gouvernement prétend organiser un redéploiement des services publics sur le territoire mais c'est en fait un repli généralisé qu'il tente simplement de masquer au travers d'annonces fallacieuses. Ces restructurations impactent de plein fouet les services de la DGFIP.

Tout d'abord, la DGFIP communique en prétendant qu'elle crée des points de contact prenant la forme de « Maisons France Services » (MFS) ou d'accueil itinérant. Ce faisant, elle tient un discours trompeur. En effet, elle refuse d'implanter des services de pleine compétence là où ils font défaut et entend également remplacer des services existant (trésoreries, SIP, SIE, SPF, etc.) par ces « points de contact ». Or ces derniers ne seront pas des services de la DGFIP. Ce sont des accueils de premier niveau ne permettant pas de répondre sur place aux attentes des usagers, à savoir : renseigner sur les évolutions de la loi fiscale, gérer tout au long de l'année l'impact des changements personnels et professionnels sur le prélèvement à la source, recouvrer les recettes fiscales et locales, gérer la taxe foncière, etc. C'est donc bien une dégradation du niveau et de la qualité de service qui aura lieu dans l'ensemble des territoires concernés par la suppression des trésoreries, SIP, SIE et autres services de proximité de la DGFIP.

Ensuite, concernant l'offre de services de la DGFIP auprès des élus locaux, la DGFIP veut scinder la mission de gestion comptable de celle de conseil.

Les services de gestion comptable éloignés de la plupart des communes rurales industrialiseront les processus comptables avec un nombre très élevé de budgets à gérer. Ils se trouveront donc éloignés humainement et professionnellement de vos services. Quant aux conseillers aux décideurs locaux, ils n'assureront pas d'accueil de proximité puisqu'ils seront chargés uniquement de vous apporter un conseil juridique, fiscal et financier déconnecté de la gestion. Cette évolution ne constitue donc en rien une amélioration de l'offre de services !

Enfin, la DGFIP veut redéployer des services centraux vers les villes rurales ou péri-urbaines. Ces agents n'assureront aucune mission de service public de proximité. Ne vous leurrez pas, la démétropolisation ne sera pas la solution à la revitalisation de vos territoires et nombre d'entre vous l'avez bien perçu en exprimant votre souhait de conserver et de voir s'implanter des services de proximité directement lié aux besoins et attentes de vos concitoyens. Sur cette question, notre combat est similaire en tout point.!

On dénombre tous les ans plus de 35 millions de sollicitations des services de la DGFIP. Réduire le nombre de services se traduira par un accueil moins accessible et de moindre qualité. Ce ne sont ni les MFS, ni les accueils ponctuels, qui permettront d'offrir un service public digne de ce nom, c'est-à-dire technicien, de proximité, efficace et de qualité.

Notre démarche a pour but de vous alerter sur les conséquences du projet du gouvernement, porté avec zèle par la DGFIP. Elle vise à solliciter de votre part une prise de position dans le cadre du débat qui s'engage pour la campagne des élections municipales sur ce projet et sur nos propositions.

Celles-ci sont claires. Il s'agit :

- de ne supprimer aucun service de proximité (trésorerie, SIP, SIE, etc) et de les renforcer pour assurer les missions d'accueil pour nos concitoyens, les petites et moyennes entreprises et de conseil aux élus,
- de maintenir l'encaissement en numéraire aux guichets de la DGFIP (ce que le gouvernement transfère au réseau des buralistes),
- de renforcer la lutte contre la fraude fiscale sur l'ensemble du tissu économique,
- de ne pas transférer des services centraux en faisant croire que cela aidera les économies locales.

Madame, Monsieur, nous menons cette démarche d'alerte et de demande de prise de position auprès de nombreux candidats. Nous alerterons également la population, par voie de presse et/ou de distributions de tracts.

Le service public de proximité est aujourd'hui en danger ; c'est un débat citoyen qui doit s'engager. Nous y prendrons toute notre part.

Restant disponibles pour tout échange et renseignement complémentaire, veuillez agréer, Madame la candidate, Monsieur le candidat, l'expression de notre considération distinguée.

Pour tout complément d'information, vous pouvez nous contacter :

— solidairesfinancespubliques.ddfip66@dafip-finances.gouv.fr

— N. HUBERT Franck, secrétaire départemental de
Solidaires Finances Publiques 66, 06-45-78-40-82.
06-68-66-15-64

ou N. PAUNARD Vincent, secrétaire adjoint de
Solidaires Finances Publiques 66 au 06-63-97-74-09